



Moto Anciennes du 28 et 29 avril 2018

Bulletin à renvoyer accompagné du règlement à >

DEKRAKRENI Jean-Noël –
360 Ancien chemin des Marseillais
13 390 AURIOL

Renseignements : 06.19.16.04.56 Jeannot ou Jeanyam13@gmail.com

Date(s) souhaitée(s)		
Samedi 28 Avril 2018 <input type="checkbox"/> 110€	Dimanche 29 Avril 2018 <input type="checkbox"/> 110€	28 Avril et 29 Avril 2018 <input type="checkbox"/> 140€

Règlement par chèque à l'ordre du Moto Club Zone Rouge qui sera encaissé avant la date de la manifestation.
 Pour toute adhésion souhaitée au Moto Club, contactez Véronique au 06.40.23.40.50

Série Souhaitée : Blanc Jaune Vert Rouge

Moto	Marque	Modèle	Cylindrée	Année
N° 1				
N° 2				

Nom : Prénom :

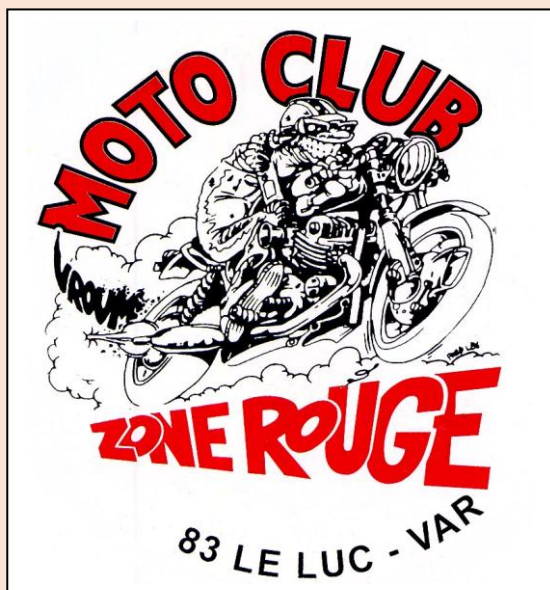
Adresse (complète) :

Tél. : E-mail :

N° de Licence annuelle FFM 2018 : Type : NCO NET Autre :

Attention !! Soit vous possédez une licence FFM annuelle 2018 sinon, obligation de prendre en ligne, sur le site de la FFM un PASS CIRCUIT ou PASS ECO FFM sur internet <http://www.ffmoto.org>

Décharge de responsabilité



L'utilisateur reconnaît, par la signature de cette présente décharge, participer aux séries de roulage, organisées par le Moto Club Zone Rouge, de son plein gré, sous son entière responsabilité et déclare accepter les risques et responsabilités inhérents à la pratique de cette discipline.

Il renonce ainsi irrévocablement à tout recours, pour lui-même et tous ses ayants droits et à quelque titre que ce soit, contre les organisateurs, l'équipe de secours, les commissaires de piste, les bénévoles du Moto Club Zone Rouge, en cas de dommages matériels et/ou corporels causés ou subis sur les abords et sur le Circuit du Luc.

Il déclare être le seul conducteur de la moto désignée ci-dessus.

Il est informé et accepte que le Moto Club Zone Rouge se réserve les droits d'interrompre à tout instant l'évolution des utilisateurs pour des raisons de sécurité et d'exclure toute personne qui ne respecte pas les consignes ou signaux de sécurité et dont la conduite est jugée dangereuse pour elle-même et/ou les autres.

Equipement complet une pièce, en cuir, dorsale obligatoire (mousse interdite), casque et gants homologués CE, bottes moto, Contrôle Technique sur le site, briefing obligatoires.

Alcool et drogues interdits sur le site.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement particulier et m'engage à le respecter ainsi qu'à me conformer aux directives des organisateurs et des officiels.

Lu et Approuvé,
Le



Inscription SIDE-CAR du 28 et 29 avril 2018

Bulletin à renvoyer accompagné du règlement à >

Renseignements : 06.19.16.04.56 Jeannot ou Jeanyam13@gmail.com

DEKRAKRENI Jean-Noël –
360 Ancien chemin des Marseillais
13 390 AURIOL

Date(s) souhaitée(s)

Samedi 28 Avril 2018 <input type="checkbox"/> 110€	Dimanche 29 Avril 2018 <input type="checkbox"/> 110€	28 Avril et 29 Avril 2018 <input type="checkbox"/> 140€
---	---	--

Règlement par chèque à l'ordre du Moto Club Zone Rouge qui sera encaissé avant la date de la manifestation.
Pour toute adhésion souhaitée au Moto Club, contactez Véronique au 06.40.23.40.50

Side N°1	Marque	Modèle	Cylindrée	Année
----------	--------	--------	-----------	-------

Pilote Side-Car Nom : Prénom :

Adresse (complète) :

Tél. : E-mail :

N° de Licence annuelle FFM 2018 : Type : NCO NET Autre :

Attention !! Soit vous possédez une licence FFM annuelle 2018 sinon, obligation de prendre en ligne, sur le site de la FFM un PASS CIRCUIT ou PASS ECO FFM sur internet <http://www.ffmoto.org>

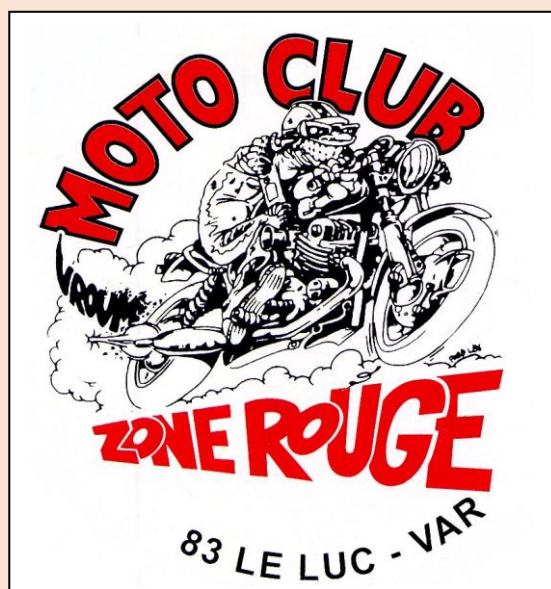
Passager(s) Nom : Prénom :

N° de Licence annuelle FFM 2018 : Type : NCO NET Autre :

Passager(s) Nom : Prénom :

N° de Licence annuelle FFM 2018 : Type : NCO NET Autre :

Décharge de responsabilité



L'utilisateur reconnaît, par la signature de cette présente décharge, participer aux séries de roulage, organisées par le Moto Club Zone Rouge, de son plein gré, sous son entière responsabilité et déclare accepter les risques et responsabilités inhérents à la pratique de cette discipline.

Il renonce ainsi irrévocablement à tout recours, pour lui-même et tous ses ayants droits et à quelque titre que ce soit, contre les organisateurs, l'équipe de secours, les commissaires de piste, les bénévoles du Moto Club Zone Rouge, en cas de dommages matériels et/ou corporels causés ou subis sur les abords et sur le Circuit du Luc.

Il déclare être le seul conducteur de la moto désignée ci-dessus.

Il est informé et accepte que le Moto Club Zone Rouge se réserve les droits d'interrompre à tout instant l'évolution des utilisateurs pour des raisons de sécurité et d'exclure toute personne qui ne respecte pas les consignes ou signaux de sécurité et dont la conduite est jugée dangereuse pour elle-même et/ou les autres.

Équipement complet une pièce, en cuir, dorsale obligatoire (mousse interdite), casque et gants homologués CE, bottes moto, Contrôle Technique sur le site, briefing obligatoires.

Alcool et drogues interdits sur le site.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement particulier et m'engage à le respecter ainsi qu'à me conformer aux directives des organisateurs et des officiels.

Lu et Approuvé,
Le